

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental
d'Aménagement du Chéran
60 C chemin du Moulin
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 22 février à 20 heures
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires présents : 13

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 1

Nombre de pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation le 16 février 2022

Titulaires présents :

Vincent BOULNOIS, Hervé FERROUD-PLATTET, Jean-Pierre FRESSOZ, Eric DELHOMMEAU

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, David DUBOSSON, Patricia MERMOZ, Gilles REY

Alexis BUTTIN, Jean Pierre LACOMBE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Titulaires absents :

Pierre DUPERIER, Max JOLY

Jean-François BRAISSAND

Françoise MUGNIER

Serge BERNARD-GRANGER, Martine VIBERT

Suppléants présents prenant part aux votes : André VUACHET

Pouvoirs

Madame Martine VIBERT donne pouvoir à Monsieur Yohann TRANCHANT

Monsieur Vincent BOULNOIS a été élu secrétaire de séance

Réf : D_A_002_22

**Objet : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR
DES MISSIONS D'ANIMATION DES ACTIONS MILIEU DU BASSIN VERSANT DU
CHERAN – ANNEE 2022**

Monsieur le Président expose que les missions et activités des techniciens rivières se poursuivent sur l'année 2022 dans le cadre du programme d'actions du SMIA.

Ces postes assurent la gestion au quotidien, la mise en place et le suivi des actions qui seront inscrites au PPI/PPF 2022 :

- Continuité écologique morphologie espaces de mobilité
- Etude multithématique du Dadon
- Ressource en eau / hydrologie
- Prévention contre les inondations
- Restauration des berges et gestion des invasives
- Contractualisation AERMC/CD74
- Zones humides
- Observatoire de la qualité de l'eau

- Valorisation sensibilisation

Pour remplacer un agent en fin de mission au 25 mars 2022 et renforcer le syndicat dans la mise en œuvre des actions relevant de ses compétences, le SMIAC envisage le recrutement d'un directeur opérationnel qui devrait prendre son poste début juillet 2022.

Le coût prévisionnel pour l'année 2022 est de 106 000 €.

Plan de financement :

Dépenses

	<i>Montant TTC</i>
Traitement et Charges	.. 94 000 €
Autres frais	12 000 €
TOTAL	106 000 €

Recettes

	<i>Participation</i>	<i>Montant</i>
Agence de l'Eau	50%	53 000 €
SMIAC		53 000 €
TOTAL		106 000 €

Après avoir entendu Monsieur le Président et délibéré, le Comité Syndical

DECIDE

- 1) **D'APPROUVER** la poursuite des missions et activités relatives aux postes de techniciens et de directeur opérationnel pour l'année 2022 dans le cadre du programme d'actions du SMIAC ;
- 2) **DE SOLLICITER** une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Yohann TRANCHANT